



École supérieure  
du professorat  
et de l'éducation  
Académie de La Réunion

## Master MEEF Second Degré

### Parcours EPS2i : M1

# Éducation Physique et Sportive et Ingénierie de l'intervention

Responsable pédagogique : M1: Pierre IMBERT

<b>IDENTIFICATION UE : 1</b>			
Intitulé : Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS			Code :
Volume horaire :	24h CM	49h TD	ECTS :8
Responsable de l'UE : Jean- Michel DELAPLACE		courriel : <a href="mailto:jean-michel.delaplace@univ-reunion.fr">jean-michel.delaplace@univ-reunion.fr</a>	
Intervenants :	Jean- Michel DELAPLACE	courriel : <a href="mailto:jean-michel.delaplace@univ-reunion.fr">jean-michel.delaplace@univ-reunion.fr</a>	
	Pierre IMBERT	courriel : <a href="mailto:pierre.imbert@univ-reunion.fr">pierre.imbert@univ-reunion.fr</a>	
		courriel :	

<b>Objectifs :</b>
<p>Il s'agit de préparer les étudiants à la première épreuve d'admissibilité du CAPEPS. Pour ce faire, il s'agit de viser à</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Maîtriser la méthodologie de traitement de sujets de type écrit 1</li> <li>2- Maîtriser l'expression écrite de niveau universitaire</li> <li>3- Mobiliser les connaissances socio-historiques sur l'éducation physique</li> </ol>

<b>CONTENU PEDAGOGIQUE :</b> <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
<p>A partir du programme du CAPEPS 4 thèmes sont abordés par les formateurs au sein de cette UE : Les enjeux de l'éducation physique dans le système éducatif en France de la fin du XIXe siècle à nos jours : - Les enseignants d'EPS face à l'évolution des savoirs à enseigner - Expérimentations pédagogiques, transformations de l'EPS et du sport scolaire - La scolarisation des pratiques de pleine nature et des pratiques artistiques - L'éducation des corps, de la personne et la formation du citoyen.</p> <p>Chaque thème est traité lors d'un module composé d'un Cours Magistral (CM) puis de Travaux Dirigés (TD) pour un volume total de 10h (4CM + 6TD). Les TD sont l'occasion pour les étudiants de mobiliser les connaissances acquises lors du CM en traitant des sujets relatifs à la thématique traitée.</p> <p>Tous les 2 modules, un devoir de 5h vient valider les enseignements. En s'appuyant sur une logique cumulative, l'ensemble des thèmes sera à revoir au fil du semestre. Ainsi, lors du dernier devoir du semestre, le sujet posé pourra traiter de l'un des 4 thèmes abordés au sein de l'UE. A l'issue de ces devoirs, un TD de 2h permettra aux enseignants de proposer une correction.</p>

<b>Compétences acquises :</b> <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.</li> <li>- Mettre ses savoirs en perspective dans le cadre d'un exercice professionnel, manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.</li> <li>- Utiliser les modes d'expression écrite et orale propres à la spécialité ou la discipline, tout particulièrement sous des formes mises en œuvre à l'occasion de l'exercice professionnel ; présenter une maîtrise avérée de la langue française dans le cadre d'une expression écrite.</li> </ul>

<b>Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences</b>	
1 <sup>ère</sup> session : 3 devoirs de type CAPEPS (5h) répartis sur tout le semestre.	2 <sup>ème</sup> session : 1 devoir de type CAPEPS (5h)

<b>Ressources documentaires :</b>
<p>Attali, Michaël, <i>Le syndicalisme des enseignants d'éducation physique 1945-1981</i>, Paris, ed. L'Harmattan, coll. Espaces et Temps du Sport, 2004, 345 p.</p> <p>Andrieu, Gilbert, <i>Enjeux et débats en EP. Une histoire contemporaine</i>, Joinville-le-Pont, Actio, 1992 (2)</p> <p>Arnaud, Pierre, <i>Les savoirs du corps</i>, Lyon, PUL, 1983.</p> <p>Callède, Jean-Paul, <i>Les politiques sportives en France. Essai de sociologie historique</i>, Paris, Economica, 2000.</p> <p>Clément, Jean-Paul, Defrance, J. et Pociello, Christian, <i>Sport et pouvoirs au XXe siècle</i>, Grenoble, PUG, 1994.</p>

<b>IDENTIFICATION UE : 2</b>
------------------------------

Intitulé : Enseignement de l'EPS dans le second degré			Code :
Volume horaire :	24h CM	49h TD	ECTS :8
Responsable de l'UE : Ludovic SAVIN		courriel : <a href="mailto:ludovic.savin@univ-reunion.fr">ludovic.savin@univ-reunion.fr</a>	
Intervenants :	Laurent MICHEL	Courriel : laurent.michelpro@gmail.com	
	Ludovic SAVIN	courriel : <a href="mailto:ludovic.Savin@univ-reunion.fr">ludovic.Savin@univ-reunion.fr</a>	
	Nathalie WALLIAN	courriel : nathalie.wallian@univ-reunion.fr	
	Caroline BREMOND	Courriel : caroline.bremond@ac-reunion.fr	

### Objectifs :

Cette UE a pour ambition de préparer les candidats à la seconde épreuve d'admissibilité du CAPEPS.  
Acquérir et mobiliser des connaissances relatives à l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive dans le second degré.

### CONTENU PEDAGOGIQUE :

A partir du programme du CAPEPS (susceptible d'être modifié), 6 thèmes sont abordés par les formateurs au sein de cette UE. Chaque thème est traité lors d'un module composé d'un Cours Magistral (CM) puis de Travaux Dirigés (TD) pour un volume total de 10h (4CM + 6TD). Les TD sont l'occasion pour les étudiants de mobiliser les connaissances acquises lors du CM en traitant des sujets relatifs à la thématique.

Tous les 2 modules, un devoir de 5h vient valider les enseignements. En s'appuyant sur une logique cumulative, l'ensemble des thèmes sera à revoir au fil du semestre. Ainsi, lors du dernier devoir du semestre, le sujet posé pourra traiter de l'un des 6 thèmes abordés au sein de l'UE. A l'issue de ces devoirs, un TD de 2h permettra aux enseignants de proposer une correction.

Pour information les items du programme pour la session 2017 sont les suivants :

Axe 1 : la matrice disciplinaire de l'EPS - Parcours de formation pour la diversité des élèves dans un EPLE - Les activités et pratiques physiques supports et moyens de l'EPS : savoirs, performances et compétences en EPS

Axe 2 : l'enseignement - Les savoirs professionnels de l'enseignant : planifier, agir, interagir, différencier, réguler, évaluer - La prise en compte du corps et des dimensions masculines et féminines dans les APSA comme leviers d'accès à la réussite des élèves

Axe 3 : les apprentissages - Le développement des différents types de ressources d'ordre physiologique, moteur, neuro informationnel, psychologique, psychosociologique chez les élèves en EPS - L'élève en difficulté en EPS

Axe 4 : questions scolairement vives - EPS et interdisciplinarité - Les usages du numérique en EPS : intérêt et limites

### Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.
- Mettre ses savoirs en perspective dans le cadre d'un exercice professionnel, manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.
- Utiliser les modes d'expression écrite et orale propres à la spécialité ou la discipline, tout particulièrement sous des formes mises en œuvre à l'occasion de l'exercice professionnel ; présenter une maîtrise avérée de la langue française dans le cadre d'une expression écrite.

### Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 <sup>ère</sup> session : 3 devoirs de type CAPEPS (5h) répartis sur tout le semestre. La note de l'UE est égale à la moyenne des 2 meilleures notes.	2 <sup>ème</sup> session : 1 devoir de type CAPEPS (5h) reprenant toutes les thématiques abordées au S1
--	--

### Ressources documentaires :

Programmes EPS collège, Lycée Professionnel, Lycée Général et Technologique (2015,2009,2010)

DURAND M. – « Chronomètre et survêtement » - Editions Revue EPS - 2001

FARGIER P. – « EPS et apprentissages moteurs » - VIGOT - 2006

LAMOUR H. – « Technique de la dissertation – PUF – 1990

UBALDI et coll. – « Les compétences » - collection pour l'Action – Editions Revue EPS – 2005

SAURY et coll. « Actions, significations et apprentissages en EPS » - Editions Revue EPS – 2013

### IDENTIFICATION UE : 3

Intitulé : Connaissance des APSA de polyvalence et mise en	Code :
--	--------

situation professionnelle (Oral 1)				
Volume horaire :	14h CM	28h TD		ECTS : 4
Responsable de l'UE : Ludovic SAVIN			courriel :	
Intervenants :	GAUTIER		courriel :	
	PAYET JULIETTE			
	BREMOND			
	SAVIN			

### Objectifs :

Les enseignements dispensés au sein de cette UE ont l'ambition de doter les étudiants de connaissances relatives aux 5 compétences propres à l'EPS et aux APSA qui les composent dans la perspective de la préparation à l'oral de la leçon du CAPEPS.

### CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Traitement de 6 APSA relevant des compétences propres (ou champs d'apprentissage) 1 et 2  
Chaque APSA est d'abord traitée de façon collective par les étudiants qui conçoivent un dossier APSA.  
Ce dossier APSA sert de support de cours et de point de départ de l'intervention du professeur responsable de l'APSA.  
L  
Cette journée est organisée en 2 temps. Un cours magistral de 2h permet de revenir sur la compétence propre et la place de l'APSA au sein de cette CP. Un travail est également amorcé sur le décryptage des compétences attendues et sur la conception de l'enseignement de l'APSA que celles-ci induisent. Ce CM est également l'occasion de proposer une grille de lecture de la motricité de l'élève dans l'APSA en s'appuyant sur des supports vidéo.  
Dans un second temps, un duo d'élèves propose sous la forme d'un exposé, le traitement de l'APSA aux niveaux 1 et 2 puis un second duo aux niveaux 3 et 4 (4h)  
Les étudiants sont suivis par le professeur référent au cours de la préparation de leur exposé. Cet exposé sera noté (note comptabilisée au sein de l'UE8 du second semestre pour tous les étudiants)  
Chaque séminaire débouchera d'une part sur la production par l'enseignant d'un recueil de 30 questions-réponses sur les APSA traitées mais également par la rédaction, par les étudiants concernés, d'un document formalisant leurs travaux sur les 4 niveaux de compétence attendues.

### Compétences acquises : *De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?*

Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.

Connaître, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel, procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propres des élèves, au service des apprentissages.

Conduire une réflexion sur le métier, construire un enseignement, le discuter, interagir, se situer et agir au sein d'une équipe pédagogique.

### Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1<sup>ère</sup> session :  
Devoir de 1h30 (40 questions à traiter)  
Contrôle de connaissances sur les 7 APSA abordées au cours du semestre (champs culturels, technique, tactique, technologique, didactique, pédagogique, docimologique)

2<sup>ème</sup> session :  
Idem

### Ressources documentaires :

TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 78 – L'élève débutant en EPS – 2010  
TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 81 – L'élève débrouillé en EPS - 2012

**IDENTIFICATION UE : 4**

Intitulé : Connaissance des APSA de spécialité			Code :
Volume horaire :	8h CM	16h TD	ECTS : 4
Responsable de l'UE : <b>Marie CHIRON</b>			courriel :
Intervenants :	CP1 : Natation : Caroline BREMOND	Courriel :	
	CP2 : Escalade : Juliette PAYET	Courriel : <a href="mailto:j.payet@ffme.fr">j.payet@ffme.fr</a>	
	CP3 : Danse : Marie CHIRON	Courriel : <a href="mailto:marie.chiron@wanadoo.fr">marie.chiron@wanadoo.fr</a>	
	CP4 : Bad : Caroline BREMOND / ORECHIONNI	Courriel :	

**Objectifs :**

Les enseignements dispensés au sein de cette UE ont l'ambition de doter les étudiants de connaissances relatives à 4 APSA, issues des 4 premières compétences propres des programmes EPS et retenues au sein de l'ESPE de la Réunion dans la perspective de la préparation à l'oral de spécialité du CAPEPS.

**CONTENU PEDAGOGIQUE :** *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Traitement de 4 APSA relevant des compétences propres 1, 2, 3 et 4.

Chaque APSA est traitée au cours d'une journée « séminaire ».

Cette journée est organisée en 2 temps. Un cours magistral de 2h permet de revenir sur la compétence propre et la place de l'APSA au sein de cette CP. Un travail est également amorcé sur le décryptage des compétences attendues et sur la conception de l'enseignement de l'APSA que celles-ci induisent. Ce CM est également l'occasion de proposer une grille de lecture de la motricité de l'élève dans l'APSA en s'appuyant sur des supports vidéo.

Dans un second temps, un duo d'élèves propose sous la forme d'un exposé, le traitement de l'APSA aux niveaux 1 et 2 puis un second duo aux niveaux 3 et 4 (4h)

Les étudiants sont suivis par le professeur référent au cours de la préparation de leur exposé. Cet exposé sera noté (note comptabilisée au sein de l'UE9 du second semestre pour tous les étudiants)

Chaque séminaire débouchera d'une part sur la production par l'enseignant d'un recueil de 30 questions-réponses sur les APSA traitées mais également par la rédaction, par les étudiants concernés, d'un document formalisant leurs travaux sur les 4 niveaux de compétence attendues.

**Compétences acquises :** *De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?*

Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.

Connaître, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel, procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propres des élèves, au service des apprentissages.

Conduire une réflexion sur le métier, construire un enseignement, le discuter, interagir, se situer et agir au sein d'une équipe pédagogique.

**Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences**

1<sup>ère</sup> session :

2<sup>ème</sup> session :

Devoir de 1h30 (40 questions à traiter) Contrôle de connaissances sur les 4APSA abordées au cours du semestre. (champs culturels, technique, tactique, technologique, didactique, pédagogique, docimologique)	Idem
--	------

### Ressources documentaires :

TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 78 – L'élève débutant en EPS – 2010  
 TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 81 – L'élève débrouillé en EPS - 2012  
 JEANDROT R. - Dossier EPS 82 – Les compétences en EPS – 2012

### IDENTIFICATION UE : PP

Intitulé : Ingénierie de l'intervention en contexte scolaire			Code :	
Volume horaire :	h CM	8 h TD	Stage : 42h	ECTS : 3
Responsable de l'UE : Ludovic SAVIN			courriel : <a href="mailto:ludovic.savin@univ-reunion">ludovic.savin@univ-reunion</a>	
Intervenants :	Ludovic SAVIN		courriel : <a href="mailto:ludovic.savin@univ-reunion.fr">ludovic.savin@univ-reunion.fr</a>	
	Nathalie WALLIAN		courriel :	
	Caroline BREMOND		Courriel :	

### Objectifs :

Dans la continuité des UE de préprofessionnalisation de Licence, cette UE a pour ambition de faire acquérir à l'étudiant de Master 1<sup>ère</sup> année des compétences professionnelles propres à l'intervention dans le champ de l'EPS et de maîtriser un corpus de connaissances qui lui permettront d'envisager son intervention au sein du système éducatif dans son ensemble.

### CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Mise en stage tous les lundis (retour des vacances d'octobre, jusque vacances été austral : 7 à 8 journées)  
 Les étudiants sont en binômes et sont affectés en Lycée. Le stage se décompose en deux temps :  
 - 1 – Observation : du retour des vacances d'octobre jusqu'au début du second trimestre.  
 - 2 – Intervention en pratique accompagnée : tout le second trimestre. Un étudiant est responsable d'une classe.  
 Parallèlement à ces interventions en établissement, les étudiants vivront au sein de cette UE des enseignements relatifs à la conception et la mise en œuvre d'un cycle, d'une leçon, d'une situation d'apprentissage et de l'évaluation (8hTD)

### Compétences acquises : *De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?*

Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves  
 Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves  
 Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

### Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 <sup>ère</sup> session : - Dossier contexte (type CAPEPS) : 50%	2 <sup>ème</sup> session : Report de note
--	--

- Rapport de stage : 50%

### Ressources documentaires :

AEEPS – « La leçon en question » - Dossier « Enseigner l'EPS » n°1 – 2013

AUDUC J-L - Le système éducatif français – Nathan - 2012

MEN - Etat de l'école 2013

[MEN - Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation – BO du 25 juillet 2013](#)

[PIEGAY R. - Echec et cohérence de la leçon – Revue EPS 323 – 2007](#)

COSTON et Coll. « Cibler, habiller, intervenir pour permettre à nos élèves d'apprendre en EPS » - Les cahiers du CEDRE n°6 – 2006

[Ministère de l'Education Nationale](#)

[Eduscol](#)

### IDENTIFICATION UE : 5

Intitulé : Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS

Code :

Volume horaire :

12h CM

30h TD

ECTS : 6

Responsable de l'UE : Jean- Michel DELAPLACE

courriel : [jean-michel.delaplace@univ-reunion.fr](mailto:jean-michel.delaplace@univ-reunion.fr)

Jean- Michel DELAPLACE

courriel : [jean-michel.delaplace@univ-reunion.fr](mailto:jean-michel.delaplace@univ-reunion.fr)

Intervenants :

Pierre IMBERT

courriel :

courriel :

### Objectifs :

Il s'agit de préparer les étudiants à la première épreuve d'admissibilité du CAPEPS. Pour ce faire, il s'agit de viser à

- 1- Maîtriser la méthodologie de traitement de sujets de type écrit 1
- 2- Maîtriser l'expression écrite de niveau universitaire
- 3- Mobiliser les connaissances socio-historiques sur l'éducation physique

### CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

A partir du programme du CAPEPS (susceptible d'être modifié), 3 thèmes sont abordés par les formateurs au sein de cette UE lors de ce second semestre

Chaque thème est traité lors d'un module composé d'un Cours Magistral (CM) puis de Travaux Dirigés (TD) pour un volume total de 10h (4CM + 6TD). Les TD sont l'occasion pour les étudiants de mobiliser les connaissances acquises lors du CM en traitant des sujets relatifs à la thématique.

A l'occasion de ce second semestre, 2 devoirs de 5h viennent valider les enseignements. En s'appuyant sur une logique cumulative, l'ensemble des thèmes (y compris ceux abordés au S1) sera à revoir au fil du semestre. Ainsi, lors du dernier devoir du semestre 2, le sujet posé pourra prendre appui sur tous les thèmes abordés au sein des UE 1 et 6. A l'issue de ces devoirs, un TD de 2h permettra aux enseignants de proposer une correction.

### Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.

- Mettre ses savoirs en perspective dans le cadre d'un exercice professionnel, manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

- Utiliser les modes d'expression écrite et orale propres à la spécialité ou la discipline, tout particulièrement sous des formes mises en œuvre à l'occasion de l'exercice professionnel ; présenter une maîtrise avérée de la langue française dans le cadre d'une expression écrite.

### **Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences**

1<sup>ère</sup> session :

2 devoirs de type CAPEPS (5h) répartis sur tout le semestre.

La note de l'UE est égale à la moyenne des 2 devoirs.

2<sup>ème</sup> session :

1 devoir de type CAPEPS (5h)

### **Ressources documentaires :**

Attali, Michaël, *Le syndicalisme des enseignants d'éducation physique 1945-1981*,

Paris, ed. L'Harmattan, coll. Espaces et Temps du Sport, 2004, 345 p.

Andrieu, Gilbert, *Enjeux et débats en EP. Une histoire contemporaine*, Joinville-le-Pont, Actio, 1992 (2)

Arnaud, Pierre, *Les savoirs du corps*, Lyon, PUL, 1983.

Callède, Jean-Paul, *Les politiques sportives en France. Essai de sociologie historique*, Paris, Economica, 2000.

Clément, Jean-Paul, Defrance, Jacques et Pociello, Christian, *Sport et pouvoirs au XXe siècle*, Grenoble, PUG, 1994.





## IDENTIFICATION UE : 6

Intitulé : Enseignement de l'EPS dans le second degré			Code :
Volume horaire :	12h CM	30h TD	ECTS :6
Responsable de l'UE : Ludovic SAVIN		courriel : <a href="mailto:ludovic.savin@univ-reunion.fr">ludovic.savin@univ-reunion.fr</a>	
Intervenants :	Laurent MICHEL	Courriel : <a href="mailto:laurent.michelpro@gmail.com">laurent.michelpro@gmail.com</a>	
	Ludovic SAVIN	courriel : <a href="mailto:ludovic.Savin@univ-reunion.fr">ludovic.Savin@univ-reunion.fr</a>	
	Nathalie WALLIAN	courriel :	

## Objectifs :

Cette UE a pour ambition de préparer les candidats à la seconde épreuve d'admissibilité du CAPEPS.

Acquérir et mobiliser des connaissances relatives à l'enseignement de l'Education Physique et Sportive dans le second degré.

## CONTENU PEDAGOGIQUE :

A partir du programme du CAPEPS (susceptible d'être modifié), 3 thèmes sont abordés par les formateurs au sein de cette UE lors de ce second semestre

Chaque thème est traité lors d'un module composé d'un Cours Magistral (CM) puis de Travaux Dirigés (TD) pour un volume total de 10h (4CM + 6TD). Les TD sont l'occasion pour les étudiants de mobiliser les connaissances acquises lors du CM en traitant des sujets relatifs à la thématique.

A l'occasion de ce second semestre, 2 devoirs de 5h viennent valider les enseignements. En s'appuyant sur une logique cumulative, l'ensemble des thèmes (y compris ceux abordés au S1) sera à revoir au fil du semestre. Ainsi, lors du dernier devoir du semestre 2, le sujet posé pourra prendre appui sur tous les thèmes abordés au sein des UE 2 et 7. A l'issue de ces devoirs, un TD de 2h permettra aux enseignants de proposer une correction.

## Compétences acquises : *De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?*

- Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.
- Mettre ses savoirs en perspective dans le cadre d'un exercice professionnel, manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.
- Utiliser les modes d'expression écrite et orale propres à la spécialité ou la discipline, tout particulièrement sous des formes mises en œuvre à l'occasion de l'exercice professionnel ; présenter une maîtrise avérée de la langue française dans le cadre d'une expression écrite.

## Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1<sup>ère</sup> session :

2 devoirs de type CAPEPS (5h) répartis sur tout le semestre.  
La note de l'UE est égale à la moyenne des 2 devoirs.

2<sup>ème</sup> session :

1 devoir de type CAPEPS (5h) reprenant toutes les thématiques abordées au S2

## Ressources documentaires :

Programmes EPS collège, Lycée Professionnel, Lycée Général et Technologique (2008,2009, 2010)  
 DURAND M. – « Chronomètre et survêtement » - Editions Revue EPS - 2001  
 FARGIER P. – « EPS et apprentissages moteurs » - VIGOT - 2006  
 LAMOTTE V. & NERIN J-Y – « Le CAPEPS – Se préparer aux épreuves écrites et orales » - Dossier EPS 61 – 2003  
 LAMOURE H. – « Technique de la dissertation – PUF - 1990  
 UBALDI et coll. – « Les compétences » - collection pour l'Action – Editions Revue EPS – 2005  
 SAURY et coll. « Actions, significations et apprentissages en EPS » - Editions Revue EPS – 2013

### IDENTIFICATION UE : 7

Intitulé : Connaissance des APSA de polyvalence et mise en situation professionnelle (Oral 1)			Code :
Volume horaire :	24h CM	116h TD	ECTS :8
Responsable de l'UE : Pierre Imbert			courriel :
Intervenants :	Vincent LAMOTTE	courriel : <a href="mailto:vincent.lamotte@univ-reunion.fr">vincent.lamotte@univ-reunion.fr</a>	
	Ludovic SAVIN	courriel : <a href="mailto:ludovic.savin@univ-reunion.fr">ludovic.savin@univ-reunion.fr</a>	
	Laurent MICHEL	courriel :	
	Pierre IMBERT		

### Objectifs :

Les enseignements dispensés au sein de cette UE ont l'ambition de doter les étudiants de connaissances relatives aux 5 compétences propres à l'EPS et aux APSA qui les composent dans la perspective de la préparation à l'oral de la leçon du CAPEPS. En complément de ces apports de connaissances, les étudiants seront formés à la méthodologie de l'oral 1 du CAPEPS et participeront à des simulations orales.

### CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Traitement de 9 APSA relevant des compétences propres 2,3 et 4.  
 Chaque APSA est traitée au cours d'une journée « séminaire ».  
 Cette journée est organisée en 2 temps. Un cours magistral de 2h permet de revenir sur la compétence propre et la place de l'APSA au sein de cette CP. Un travail est également amorcé sur le décryptage des compétences attendues et sur la conception de l'enseignement de l'APSA que celles-ci induisent. Ce CM est également l'occasion de proposer une grille de lecture de la motricité de l'élève dans l'APSA en s'appuyant sur des supports vidéo.  
 Dans un second temps, un duo d'élèves propose sous la forme d'un exposé, le traitement de l'APSA aux niveaux 1 et 2 puis un second duo aux niveaux 3 et 4 (4h)  
 Les étudiants sont suivis par le professeur référent au cours de la préparation de leur exposé. Cet exposé sera noté  
 Chaque séminaire débouchera d'une part sur la production par l'enseignant d'un recueil de 30 questions-réponses sur les APSA traitées mais également par la rédaction, par les étudiants concernés, d'un document formalisant leurs travaux sur les 4 niveaux de compétence attendues.  
 Dans la seconde partie du semestre, des cours se penchent plus spécifiquement sur la méthodologie de l'épreuve de l'oral 1 du CAPEPS. Enfin, les étudiants vivent des simulations qui se rapprochent au fil du temps des conditions réelles du concours.

### Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.

Connaître, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel, procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propres des élèves, au service des apprentissages.

Conduire une réflexion sur le métier, construire un enseignement, le discuter, interagir, se situer et agir au sein d'une équipe pédagogique.

### Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1<sup>ère</sup> session :

2<sup>ème</sup> session :

25% Contrôle de connaissances (40 questions - 1h30)  
25% Exposé Séminaire APSA  
50% Epreuve d'admission CAPEPS n°1 (écrite ou orale)

25% Contrôle de connaissances (40 questions - 1h30)  
25% report de note exposé  
50% Epreuve d'admission CAPEPS n°1 (écrite ou orale)

### Ressources documentaires :

TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 78 – L'élève débutant en EPS – 2010  
TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 81 – L'élève débrouillé en EPS - 2012  
JEANDROT R. - Dossier EPS 82 – Les compétences en EPS – 2012

### IDENTIFICATION UE : 8

Intitulé : Connaissance des APSA de spécialité			Code :
Volume horaire :	8h CM	80h TD	ECTS :6
Responsable de l'UE : Marie CHIRON		courriel : <a href="mailto:marie.chiron@wanadoo.fr">marie.chiron@wanadoo.fr</a>	
Intervenants :	CP1 : Natation : Eric TAVENARD	Courriel : <a href="mailto:eric.tavenard@univ-reunion.fr">eric.tavenard@univ-reunion.fr</a>	
	CP2 : Escalade : Juliette PAYET	Courriel : <a href="mailto:j.payet@ffme.fr">j.payet@ffme.fr</a>	
	CP3 : Danse : Marie CHIRON	Courriel : <a href="mailto:marie.chiron@wanadoo.fr">marie.chiron@wanadoo.fr</a>	
	CP4 : à confirmer	Courriel :	

### Objectifs :

Préparer les candidats à l'oral 2 du CAPEPS – Oral de de spécialité.

### CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Chaque étudiant choisit une option parmi les 4 APSA proposées.  
Les enseignements sont organisés afin de permettre aux candidats d'acquérir et de mobiliser des connaissances académiques et professionnelles afin de développer un projet d'intervention professionnelle dans une APSA de spécialité.  
L'analyse de séquences vidéo d'un élève ou d'un groupe d'élèves en situation sera au cœur de cette UE.

### Compétences acquises : *De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?*

Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.

Connaître, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel, procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propres des élèves, au service des apprentissages.

Conduire une réflexion sur le métier, construire un enseignement, le discuter, interagir, se situer et agir au sein d'une équipe pédagogique.

### Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1<sup>ère</sup> session :

Oral de spécialité (1h)

2<sup>ème</sup> session :

Idem

### Ressources documentaires :

TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 78 – L'élève débutant en EPS – 2010

TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 81 – L'élève débrouillé en EPS - 2012

JEANDROT R. - Dossier EPS 82 – Les compétences en EPS - 2012

### IDENTIFICATION UE : PP

Intitulé : Ingénierie de l'intervention en contexte scolaire

Code :

Volume horaire :

h CM

6h TD

Stage : 36h

ECTS : 2

Responsable de l'UE : Brémond Caroline

courriel : courriel :

courriel :

Intervenants :

Brémond Caroline

courriel :

courriel :

### Objectifs :

Dans la continuité des UE de préprofessionnalisation de Licence, cette UE a pour ambition de faire acquérir à l'étudiant de Master 1<sup>ère</sup> année des compétences professionnelles propres à l'intervention dans le champ de l'EPS et de maîtriser un corpus de connaissances qui lui permettront d'envisager son intervention au sein du système éducatif dans son ensemble.

### CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Mise en stage tous les lundis

Les étudiants sont en binômes et sont affectés en Lycée.

Intervention en pratique accompagnée : tout le second trimestre. Un étudiant est responsable d'une classe.

Parallèlement à ces interventions en établissement, les étudiants vivront au sein de cette UE des enseignements relatifs à la conception et la mise en œuvre d'un cycle, d'une leçon, d'une situation d'apprentissage et de l'évaluation (6hTD)

### Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité

des élèves

Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves  
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

### **Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences**

1<sup>ère</sup> session :

- Rapport de stage

2<sup>ème</sup> session :

Report de note

### **Ressources documentaires :**

AEEPS – « La leçon en question » - Dossier « Enseigner l'EPS » n°1 – 2013

AUDUC J-L - Le système éducatif français – Nathan - 2012

MEN - Etat de l'école 2013

[MEN - Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation – BO du 25 juillet 2013](#)

[PIEGAY R. - Echec et cohérence de la leçon – Revue EPS 323 – 2007](#)

COSTON et Coll. « Cibler, habiller, intervenir pour permettre à nos élèves d'apprendre en EPS » - Les cahiers du CEDRE n°6 – 2006

[Ministère de l'Education Nationale Eduscol](#)